



RÉGION ACADEMIQUE  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LE GUIDE DU IAN 2025-2026





« Relais de la Direction du numérique pour l'éducation dans vos académies, vous contribuez, à côté de vos inspecteurs et de la DRANE, à développer les usages du numérique. »

Chers interlocuteurs et interlocutrices académiques au numérique,

C'est avec un grand enthousiasme que je vous présente la première édition du « Guide du IAN » conçu spécialement pour vous, acteurs essentiels de la transformation numérique de l'Ecole. Votre rôle est fondamental dans l'intégration des outils numériques dans vos disciplines respectives. Le numérique n'est d'ailleurs pas seulement un outil ; il constitue également un véritable levier pour l'innovation pédagogique. Il offre de véritables opportunités pour enrichir l'apprentissage, favoriser l'inclusion et préparer nos élèves aux défis en cours et à venir.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma sincère gratitude pour le travail significatif que vous réalisez chaque jour. Votre engagement dans cette mission est d'autant plus essentiel face aux défis que soulève l'IA dans nos collèges et lycées.

Ce guide a été élaboré pour vous fournir des repères qui vous aideront à situer le périmètre de vos actions que ce soit à l'échelle du réseau national ou du réseau régional des IAN. Il fournit en outre un aperçu des structures et documents de référence qui encadrent votre travail, tout en offrant des conseils pour adopter de bonnes pratiques. Je vous encourage à vous l'approprier et à adapter certains points à vos contextes spécifiques.

Un accompagnement personnalisé par les conseillers au numérique de la DRANE (nouveau nom de la DRNE) vous est proposé pour mener à bien vos missions de IAN. Je vous invite également à partager vos expériences, vos réussites ainsi que les défis que vous rencontrez avec la conseillère au numérique chargée de l'animation des IAN : Floria DUFOUX. Notre objectif est de créer un réseau d'échanges et de partage d'expériences, afin que chacun d'entre vous puisse s'enrichir des réussites des autres et contribuer à une dynamique collective.

En tant que Délégué régional académique au numérique pour l'éducation, je suis convaincu que c'est ensemble que nous pouvons faire du numérique un vecteur d'égalité des chances et d'excellence éducative. Votre engagement et votre expertise sont des atouts précieux.

Je vous adresse une nouvelle fois mes plus sincères remerciements pour votre travail au quotidien. Soyez assuré(e)s de tout mon respect et de ma reconnaissance, ainsi que de la pleine mobilisation de l'équipe de la DRANE pour vous accompagner.

Cordialement,  
**Stéphane PINI**

Délégué régional académique au numérique pour l'éducation -  
Conseiller de Madame la rectrice de la région académique  
Bourgogne-Franche-Comté



## VOTRE INTERLOCUTRICE À LA DRANE

Chères et chers IAN,

Un maître-mot : la mutualisation des pratiques ! C'est tout l'enjeu et l'intérêt de la mission que vous assurez. Ces échanges, précieux, avec vos collègues et interlocuteurs variés, vous nourrissent, apportent émulation et stimulation, tout en valorisant les savoirs et savoir-faire de la communauté éducative.

Quoi de plus enthousiasmant qu'un séminaire national regroupant des spécialistes (qu'ils débutent ou non) de leur discipline, des passionnés qui ont à cœur leur métier et ses évolutions, et qui œuvrent à la réussite et au bien-être des élèves ?

*Ce séminaire constitue le point d'orgue de l'année.*

Ce guide permettra de regrouper les informations essentielles pour mener à bien le rôle de IAN, relais indispensable entre les corps d'inspection, les personnels d'enseignement et la DRANE, figure incontournable de sa discipline. Ce document est un préambule à l'accompagnement qui vous sera proposé tout au long de l'année.

En vous souhaitant une bonne lecture,

**Floria Dufoux**

Chargée d'animation du réseau des IAN et des webmestres  
[floria.dufoux@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr](mailto:floria.dufoux@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr)

# Le guide de l'interlocuteur académique au numérique

## 2025-2026

### SOMMAIRE INTERACTIF

- 1. Le IAN, membre d'un réseau national et d'un réseau régional (p.5)**
- 2. Le Bureau TN3 (DNE) et ses experts (p.6)**
- 3. La DRANE Bourgogne-Franche-Comté : son équipe et ses relais (p.7)**
- 4. Les stratégies nationale et régionale du numérique pour l'éducation (p.8)**
- 5. Vos missions de tant que IAN (p.10)**

Veille et curation  
Indexation de scénarios pédagogiques sur Édubase  
Administration et gestion du site disciplinaire  
Valorisation des dispositifs et contenus porté par la DNE  
Contribution au réseau national des IAN  
Autres types de sollicitations

- 6. Les projets nationaux pilotés par la DNE (p.12)**

- 7. La formation au et par le numérique (p.13)**

Formations individuelles inscrites au programme académique de formation (PRAF)  
Formations collectives de proximité FIL et/ou FIR (formation d'initiative locale ou en réseau)  
Évènements et séminaires

- 8. Votre accompagnement personnalisé par la DRANE (p.14)**

Réunions trimestrielles à distance  
Un parcours Magistère dédié  
Site Internet de la DRANE

Cette ressource est libre d'utilisation sous réserve de mentionner le crédit suivant :

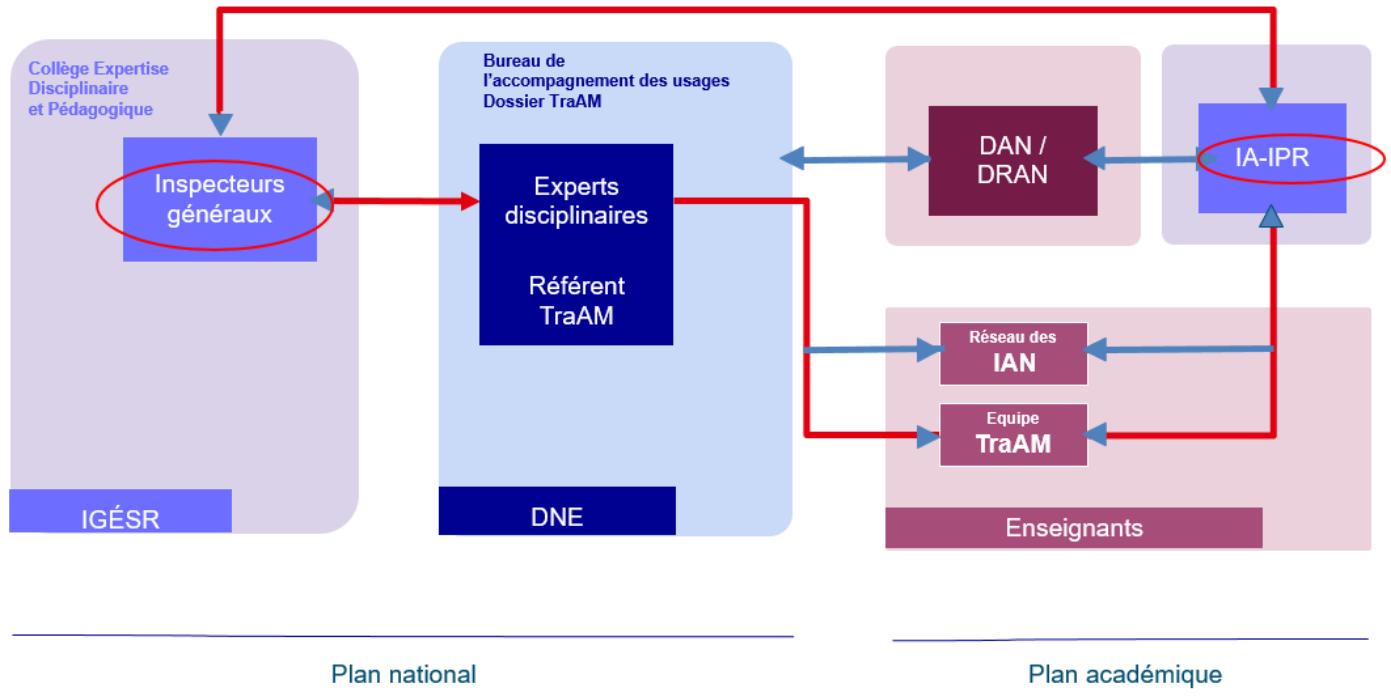
DRANE Bourgogne-Franche-Comté

Délégation régionale académique au numérique pour l'éducation – Région académique Bourgogne Franche-Comté



## 1. Le IAN, membre d'un réseau national et d'un réseau régional

L'interlocuteur académique au numérique (IAN) est accompagné à la fois par la Délégation régionale académique au numérique pour l'éducation (DRANE) au niveau régional, et par la Direction du numérique pour l'éducation (DNE) via les experts numériques nationaux, au niveau national.



La DNE est un des services du Ministère de l'Éducation nationale. Elle impulse et accompagne la modernisation numérique du système éducatif au bénéfice de l'ensemble de la communauté éducative ainsi que des agents. Elle se compose de trois sous-directions, dont la « Sous-direction de la transformation numérique » (TN3) qui sollicite les IAN pour certains besoins.

Pour animer le réseau national de plus de 450 IAN, la DNE s'appuie sur 33 enseignants 'experts disciplinaires et transversaux' qui travaillent en étroite relation avec l'inspection générale. Les IAN sont les relais de la DNE dans leurs académies auprès du corps d'inspection et de la DRANE.

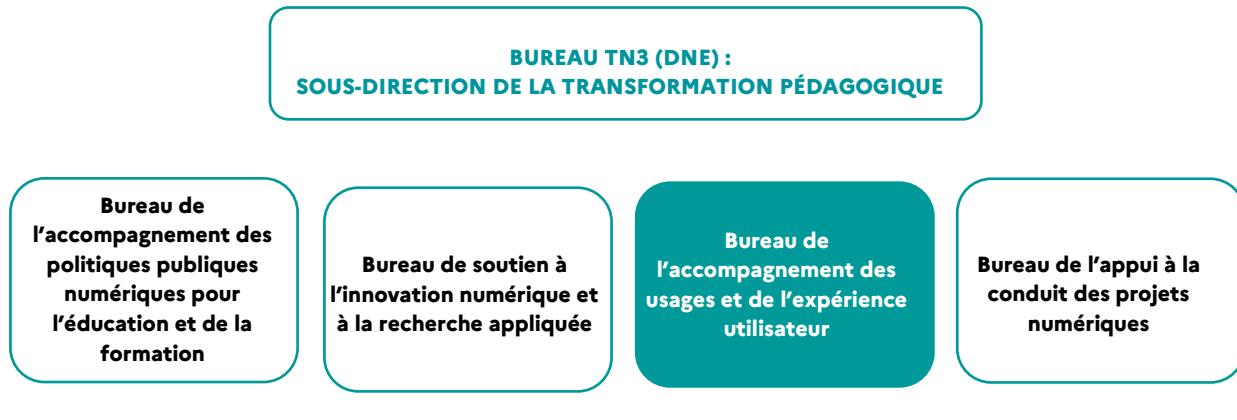
Pour assurer leur mission, les IAN peuvent donc s'appuyer sur plusieurs collaborateurs :

- Les experts disciplinaires et transversaux
- Les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)
- Les conseillers au numérique de la DRANE

Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/4117/reseaux-et-interlocuteurs-premier-et-second-degre-pour-le-numerique>

## 2. Le Bureau TN3 (DNE) et ses experts

### 2.1. LE BUREAU TN3



- ◆ Pratiques professionnelles et usages du numérique, valorisation
- ◆ Etudes, enquêtes et évaluation
- ◆ Expérience utilisateur

### 2.2. LES EXPERTS DISCIPLINAIRES ET TRANSVERSAUX

Les missions des **experts disciplinaires** s'articulent en lien étroit avec l'inspection générale de la jeunesse et des sports (IGÉSR) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)

- ➔ Ils exercent une veille didactique et pédagogique dans le cadre de son enseignement et/ou de sa discipline.
- ➔ Ils accompagnent le développement des usages du numérique à travers plusieurs publications :
  - ▶ la rédaction de lettres ÉduNum disciplinaires;
  - ▶ la contribution aux lettres ÉduNum thématiques;
  - ▶ la transmission d'« Actualités » sur la page éduscol de leur discipline;
  - ▶ la rédaction de tweets sur le compte @eduscol disciplinaire.
- ➔ Ils coordonnent les travaux académiques mutualisés (TraAM) qui permettent de construire une expertise sur les usages du numérique et de contribuer aux actions de formation et d'accompagnement des enseignants.
- ➔ Ils animent un réseau d'interlocuteurs académiques pour le numérique (IAN) à travers notamment la mise en place de séminaires.
- ➔ Ils valident la publication de ressources d'accompagnement sur la banque nationale de scénarios pédagogiques Édubase.
- ➔ Ils fournissent des aides ponctuelles au suivi des dossiers portés par le bureau et veillent à les valoriser.
- ➔ Ils répondent aux besoins du pôle TN3-UX, selon les sujets, en :
  - ▶ sollicitant leur réseau de IAN pour identifier des usagers susceptibles de participer à des ateliers UX ou des entretiens;
  - ▶ participant à des ateliers UX ou des entretiens.
- ➔ Ils participent à la co-construction des PNF.

D'autres experts travaillent sur des dossiers transversaux :

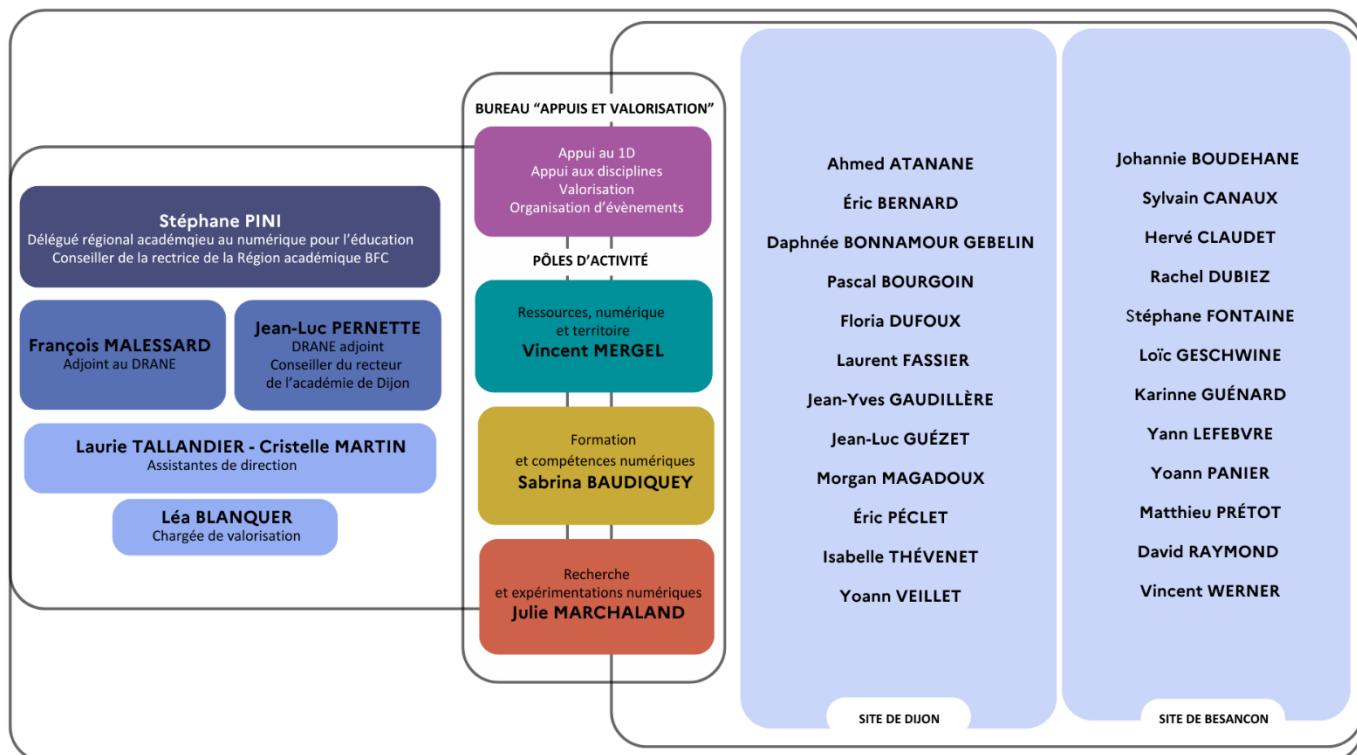
- ▶ le suivi et l'accompagnement des comptes Twitter disciplinaires;
- ▶ la mise en œuvre de la veille numérique (Veille éducation numérique);
- ▶ la rédaction des articles VEN;
- ▶ la liste de diffusion hebdo interne au bureau;
- ▶ l'accompagnement et la relecture des lettres ÉduNum disciplinaires;
- ▶ l'EMI;
- ▶ le suivi du projet Édubase, la plateforme nationale de scénarios pédagogiques;
- ▶ l'accompagnement et le suivi du projet des travaux académiques mutualisés TraAM;
- ▶ les projets européens;
- ▶ le portail Prim à bord;
- ▶ les enquêtes et les statistiques.

### 3.

## La DRANE Bourgogne-Franche-Comté, son équipe et ses relais en territoire

La délégation régionale académique au numérique pour l'éducation de la Région académique Bourgogne-Franche-Comté (DRANE Bourgogne-Franche-Comté) est chargée de développer les usages du numérique au service de la pédagogie. L'équipe de la DRANE est organisée autour d'un bureau *Appuis et valorisation* et de trois pôles d'activités :

- Le pôle « **Ressources, numérique et territoire** »  
Il outille et accompagne les équipes pédagogiques afin qu'elles développent des usages numériques sécurisés et raisonnés
- Le pôle « **Formation et compétences numériques** »  
Il soutient le développement professionnel intégrant le numérique via la formation
- Le pôle « **Recherche et expérimentation numériques** »  
Il assure le suivi des projets innovants tout en facilitant le dialogue entre les acteurs de terrain et la recherche

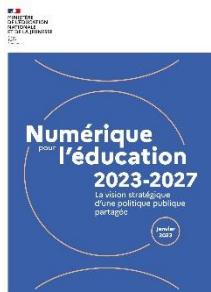


La DRANE Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur ses réseaux en territoire qui relaient sa stratégie :

- Les **référents pour les ressources et usages pédagogiques numériques** (RUPN) : enseignants avec une appétence et/ou des compétences pour le numérique qui sont chargés de faire vivre le volet numérique du projet d'établissement et d'accompagner leurs collègues.
- Les **interlocuteurs académiques pour le numérique** (IAN) : enseignants placés sous la double autorité du corps d'inspection de la discipline et de la DRANE ; les IAN EMI sont placés, eux, sous la responsabilité pédagogique des coordinatrices des CLEMI. Les IAN travaillent à l'intégration d'outils et de pratiques numériques en lien avec les orientations disciplinaires portées en académie.
- Les **enseignants référents aux usages numériques** (ERUN) : enseignants du 1er degré qui possèdent une expertise du numérique. Ils sont membres de l'équipe de circonscription coordonnée par l'IEN en charge du numérique.

## 4. Les stratégies nationale et régionale du numérique pour l'éducation

### 4.1. LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE NATIONALE (2023-2027)



« Depuis mars 2022, les acteurs de l'éducation - l'État et ses opérateurs, les collectivités, les éditeurs et les EdTech, les associations - ont conduit une réflexion stratégique sur le numérique pour l'éducation, en approfondissant et en enrichissant les propositions qui avaient émergé ces dernières années et notamment lors des états généraux du numérique éducatif. Cette réflexion se matérialise aujourd'hui par une vision stratégique commune du numérique pour l'éducation, dont les principaux bénéficiaires sont les élèves, leurs parents, les enseignants et plus globalement l'ensemble des équipes mobilisées dans les écoles et établissements, les personnels de direction et tous les agents du ministère en administration centrale ou dans les académies. »

- ❶ Renforcer la coopération nationale et locale entre les acteurs de l'éducation autour de projets pédagogiques numériques
- ❷ Développer les compétences numériques des élèves
- ❸ Fournir aux professeurs une offre d'outils/ressources numériques et encourager leur usage en proposant davantage de formations et d'accompagnement
- ❹ Développer la robustesse, la sécurité, l'accessibilité, la qualité et l'éco-responsabilité des outils institutionnels

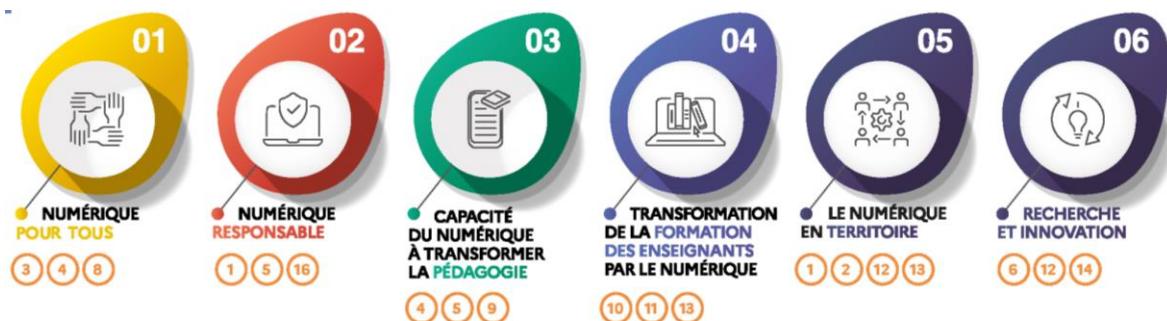
► [Consultez le document intégral sur la page Eduscol dédiée](https://www.education.gouv.fr/feuilles-de-route-450426)  
<https://www.education.gouv.fr/feuilles-de-route-450426>



### 4.2. LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RÉGIONALE (2023-2027)

Pour construire sa politique numérique éducative en prenant en compte les caractéristiques et les besoins de son territoire, la Région académique Bourgogne-Franche-Comté a décliné la stratégie nationale en se fixant 6 axes prioritaires :

L'ambition est de contribuer à la diffusion d'une culture numérique inclusive, personnalisée et différenciée qui se base sur des pratiques raisonnées et sécurisées. La feuille de route numérique de l'établissement scolaire doit être guidée par la stratégie régionale



[Consultez la brochure « Stratégie régionale du numérique pour l'éducation » \(DRNE BFC, 2023\)](https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/drne-strategie/)  
<https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/drne-strategie/>



#### **4.3. LES MISSIONS DE LA DRANE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

En s'appuyant sur son réseau d'acteurs du numérique qu'elle coordonne sur l'ensemble du territoire régional, elle met en œuvre une feuille de route stratégique régionale.

Dans le cadre de sa mission pédagogique, elle accompagne les écoles et les établissements dans leurs projets liés au numérique et travaille sur différents champs d'intervention :

- Accompagner et conseiller les écoles et les établissements scolaires dans le développement et l'intégration du numérique dans leurs pratiques pour la classe
- Former et sensibiliser les personnels sur des thématiques émergentes du numérique à travers la formation initiale et continue ou l'organisation de webinaires et séminaires
- Accompagner les enseignants dans le développement de leurs compétences numériques notamment via le dispositif Pix+Édu
- Encourager l'innovation et valoriser les initiatives individuelles et les projets collectifs en territoire
- Assurer le suivi d'expérimentations de mise en œuvre de nouvelles stratégies pédagogiques avec le numérique
- Consolider et faciliter le déploiement de ressources et services innovants
- Organiser des comités aux usages du numérique (CUN) pour un ancrage territorial renforcé
- Mettre en place des partenariats en lien avec l'enseignement supérieur et la filière du numérique

Elle contribue ainsi à la diffusion d'une culture numérique basée sur des pratiques pédagogiques mesurées et des usages culturels raisonnés.

## 5. Vos missions en tant que IAN

Le IAN est un enseignant spécialiste du numérique dans sa discipline.

Ses missions sont précisées dans une lettre de missions rédigée conjointement par la DRANE et l'IA-IPR en charge du suivi. Le IAN contribue à porter en académie pour sa discipline, les orientations de la stratégie nationale et à développer des usages du numérique éducatif. Ses missions sont protéiformes.

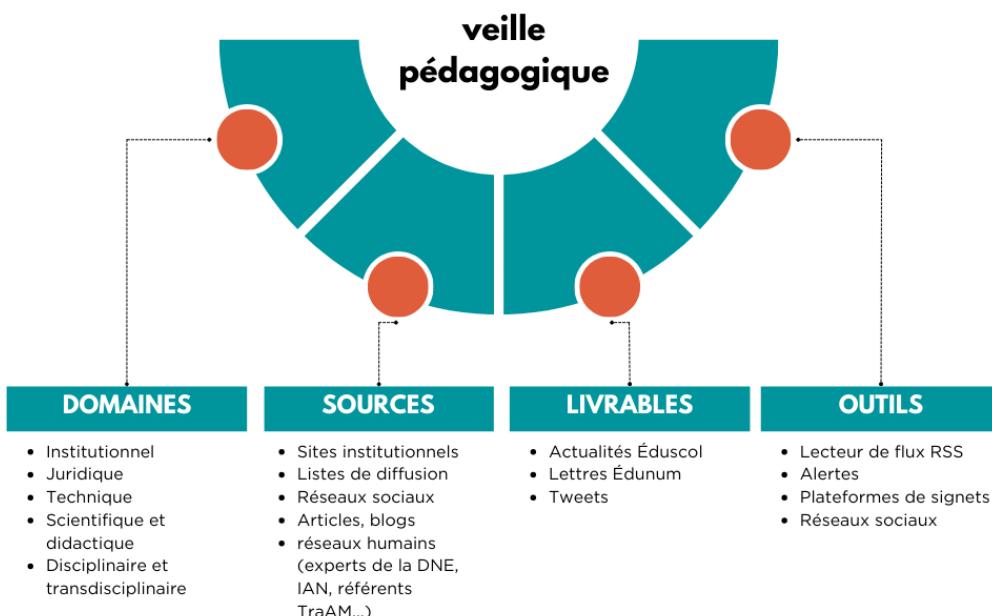
Cas particulier du IAN EMI : avec l'accord conjoint du DRANE et des corps d'inspection concernés, l'identification du chargé de mission et le pilotage opérationnel de la mission EMI sont assurés par les coordonnatrices académiques du CLEMI, en lien étroit avec la DRANE et les inspecteurs référents. Cette organisation garantit la cohérence entre les actions d'éducation aux médias et à l'information et la stratégie académique du numérique pour l'éducation.



### 5.1. VEILLE ET CURATION

Le IAN est également le relais de ses collègues disciplinaires et valorise les scénarios pédagogiques en lien avec le numérique au sein de leur académie. La veille doit permettre de porter à la connaissance de la DRANE, des IA-IPR et des experts du bureau TN3, les travaux académiques en cours, notamment des scénarios pédagogiques. La veille nourrit le contenu du site disciplinaire qui est le point d'entrée principal vers des informations et des exemples pédagogiques.

La veille pédagogique, par l'étendue des domaines qu'elle recouvre, est représentative des champs d'expertises nécessaires à la pratique du métier d'enseignant. Dans le cadre des missions du IAN et des experts disciplinaires, elle est essentielle pour repérer finement des actions académiques et enrichir les publications du réseau.



## **5.2. INDEXATION DE SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES SUR ÉDUBASE**

Édubase est une banque nationale de scénarios pédagogiques destinés au second degré ainsi qu'au niveau BTS. Pilotée par la DNE, elle regroupe des propositions d'activités pédagogiques en lien avec le numérique et validées à plusieurs niveaux. Les IAN l'alimentent en effectuant un travail précis et rigoureux d'indexation.

Le dispositif des travaux académiques mutualisés (TraAM) fournit également à Édubase des scénarios pédagogiques conçus en lien avec une thématique proposée par le ministère dans chaque discipline.

La qualité de l'indexation est cruciale pour la lisibilité des scénarios pédagogiques. Il s'agit de rédiger un titre clair et accrocheur, ainsi qu'une description du scénario à la fois précise et concise, en fournissant toutes les données nécessaires à l'enseignant(e) à la recherche d'un contenu spécifique : sont donc indiqués le niveau de classe auquel le scénario pédagogique s'adresse, les mots-clés du scénario, les disciplines concernées, etc.

Une formation spécifique dédiée à la prise en main d'Édubase sera proposée aux IAN nouvellement nommé(e)s.

## **5.3. ADMINISTRATION ET GESTION DU SITE DISCIPLINAIRE**

En relation étroite avec le webmestre, le IAN recueille des scénarios pédagogiques pour alimenter le site académique de sa discipline. Par ailleurs, le IAN gagne à être identifié par ses pairs disciplinaires ; il se fait connaître par le(s) moyen(s) de communication de son choix.

► La DRANE Bourgogne-Franche-Comté fournit [la liste complète des IAN, webmestres et sites disciplinaires](#) des Académies de Besançon et Dijon.

## **5.4. VALORISATION DE DISPOSITIFS OU CONTENUS PORTÉS PAR LA DNE**

Le IAN met en avant les nouveautés sur les sites institutionnels tels que Éduscol mais également tous les projets pilotés par la DNE (cf. [chapitre 6](#)).

## **5.5. CONTRIBUTION AU RÉSEAU NATIONAL DES IAN**

Le IAN s'engage, tel que stipulé dans sa lettre de missions, à participer au séminaire national quel qu'en soit le format : en présentiel ou à distance. Chaque discipline bénéficie d'un séminaire national, coordonné et organisé par les experts disciplinaires nationaux. Axé sur les enjeux du numérique éducatif propres à chaque discipline, le séminaire articule échanges entre IAN d'une même discipline et apports théoriques.

Il constitue ainsi un cadre privilégié pour mutualiser les pratiques et co-construire des projets le cas échéant.

## **5.6. D'AUTRES TYPES DE SOLICITATIONS**

Le IAN est susceptible d'être sollicité tout au long de l'année pour des participations à des projets divers, tels que des retours d'expérience utilisateur ou l'élaboration de Parcours Magistère.

Par ailleurs, il rédige un compte-rendu d'activités qu'il adresse en fin d'année scolaire à son IA-IPR référent ainsi qu'à la DRANE Bourgogne-Franche-Comté. Une proposition de structure de ce rapport d'activités est proposée au cours de l'année.

## 06. Les projets nationaux pilotés par la DNE

Des projets nationaux pilotés par la direction du numérique pour l'éducation (DNE) permettent aux enseignants de rester informés sur l'actualité et les innovations dans les différentes disciplines scolaires



Banque nationale de scénarios pédagogiques qui recense les pratiques pédagogiques valorisées par les académies, en lien avec le numérique éducatif et les programmes scolaires. Les fiches présentes dans Édubase décrivent des scénarios adaptables et exploitables, créés par des enseignants, validées par les IA-IPR. Édubase s'adresse principalement aux enseignants, formateurs et inspecteurs du premier et du second degré. **Le IAN est chargé de la mutualisation des publications académiques dans la banque nationale Édubase de sa discipline.**

► [Accédez à Édubase](#)



Les lettres EduNum proposent des ressources et résument très régulièrement l'activité pédagogique du numérique. Il existe des lettres ÉduNum disciplinaires, mais également des lettres ÉduNum thématiques et des lettres dédiées aux ressources numériques. **Ces lettres sont réalisées par les experts disciplinaires de la DNE en collaboration avec l'IGÉSR et les IAN.**

► [Consultez les lettres ÉduNum](#)



Le Ministère met à disposition en accès ouvert (licence ouverte 2.0) les publications des groupes thématiques numériques (GTnum) animés par des équipes de recherche et des pédagogues. Les recherches font l'objet d'une documentation sur le carnet Hypothèses « Éducation, numérique et recherche ». Sur la partie repérage d'expériences et mutualisation des pratiques pédagogiques en académies, ces travaux peuvent s'appuyer sur les TraAM et sont publiés dans Édubase.

► [Découvrez les groupes thématiques #GTnum](#)  
► [Consultez le carnet Hypothèses « Éducation, numérique et recherche »](#)

La Région académique Bourgogne Franche-Comté est un des territoires associés au [GTnum #DescollA](#). S'appuyant sur l'expérience des acteurs de terrain et sur des données issues des territoires, le GTnum #DescollA vise à concevoir des modèles d'intelligence artificielle dédiés, équitables et explicables de prédiction du décrochage scolaire.



Les TraAM sont un dispositif de mutualisation inter-académique et interdégré qui s'appuie sur des expérimentations en classe. Ils permettent de favoriser la rencontre entre les académies autour de thèmes émergents du numérique éducatif et donnent lieu à la production de ressources pédagogiques indexées sur Édubase. **Le IAN peut être associé à ces travaux.**

► [En savoir plus sur le TraAM](#)

Dix projets TraAM ont déposés auprès de la DRANE Bourgogne-Franche-Comté pour l'appel à projet 2025-2026.



Apps.education.fr est une plateforme développée par la DNE qui fournit des outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale. La plateforme compte actuellement 18 services libres et open source qui se présentent comme de réelles alternatives aux outils payants et propriétaires.

► [En savoir plus sur les apps.education.fr](#)

## 7. Formation au et par le numérique

### 7.1. LES FORMATIONS INDIVIDUELLES INSCRITES AU PRAF



En étroite collaboration avec les école académique de formation continue (EAFC), la DRANE propose des actions de formation au et par le numérique. Celles-ci s'intègrent au programme académique de formation (PRAF) des académies de Besançon et de Dijon. Dédiées à l'évolution des gestes professionnels des enseignants, les formations, proposées dans des formats hybrides ou à distance, permettent le développement des compétences numériques des enseignants dans les 5 domaines du cadre de référence des compétences numériques en éducation (CRCN-Édu).

**A ne pas rater en 2025-2026 :** Trois parcours libres dédiés aux grands enjeux actuels : formation aux IA, plateforme Eléa (parcours pédagogiques scénarisés pour les élèves) et plateforme Magistère2 dédiée à la création de parcours de formation.

**Consulter les catalogues complets :**

- EAFC de Académie de Besançon : « [Parcours numérique](#) »
- EAFC Académie de Dijon : « [Usages du numérique éducatif](#) »

### 7.2. LES FORMATIONS COLLECTIVES DE PROXIMITÉ (FIL, FIR)



La DRANE et les EAFC proposent des formations en présentiel pour un accompagnement personnalisé des établissements. Celles-ci sont formulées par les établissements pour une mise en œuvre locale (Formation d'initiative locale, FIL) ou en réseau (formation d'initiative en réseau, FIR) :

> Une FIL se déroule dans un seul établissement sur la demande du chef d'établissement.

> Une FIR regroupe plusieurs établissements d'une même zone géographique selon le découpage académique), elle est demandée par un chef d'établissement qui va contacter d'autres chefs d'établissement du même réseau.

La DRANE intervient en établissement et accompagne les projets numériques et pédagogiques autour de thématiques telles que l'intelligence artificielle, Moodle, Pix, l'ENT ECLAT-BFC, Eléa, Magistère 2, l'hybridation, la classe inversée ou la création de vidéos par exemple. Les chefs d'établissements peuvent solliciter une FIL ou FIR depuis Airbnb (académie de Dijon) ou Gaia vert (académie de Besançon) selon le calendrier transmis par les EAC.

Les abonnements et les inscriptions aux formations ou encore les demandes de formations d'initiative locale ou en réseau sont gérés exclusivement par les EAFC via SOFIA-FMO ou les applicatifs ad'hoc de chaque EAFC.

### 7.3. ÉVÈNEMENTS ET SÉMINAIRES

La DRANE organise des séminaires et évènements conçus pour faire découvrir des applications concrètes du numérique dans les pratiques pédagogiques et les enjeux du numérique en éducation. Ils s'adressent aux enseignants, cadres, inspecteurs de l'éducation nationale, élus ... Les thèmes abordés tout au long de ces journées prennent la forme de conférences d'experts, tables rondes, témoignages d'enseignants, ateliers pratiques, partage d'expériences, stands.

- Revivez le Séminaire IA 2025 [L'intelligence artificielle, opportunités pour la pédagogie et les apprentissages ?](#)

## 8.

### Votre accompagnement personnalisé par la DRANE

Les IAN, qu'ils soient déjà bien installés dans leurs fonctions ou qu'ils les découvrent, bénéficient d'un accompagnement tout au long de l'année scolaire par la DRANE Bourgogne-Franche-Comté.

#### 8.1. RÉUNIONS TRIMESTRIELLES À DISTANCE

Des visioconférences organisées par votre interlocutrice à la DRANE Bourgogne-Franche-Comté sont prévues, à raison d'une par trimestre *a minima*, afin d'échanger sur les sujets d'actualité, d'être sensibilisés aux enjeux du numérique éducatif au service des élèves mais aussi de partager les pratiques.

#### 8.2. UN PARCOURS MAGISTÈRE DÉDIÉ

Un parcours Magistère est ouvert aux IAN de Bourgogne-Franche-Comté, toutes disciplines confondues. Il sert à faciliter les échanges et communications et à centraliser les ressources utiles à l'exercice de leurs fonctions. Tous les IAN des académies de Besançon et Dijon y seront inscrits automatiquement.

#### 8.3. SITE INTERNET DE LA DRANE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Il constitue par ailleurs un outil de veille incontournable. Vous y trouverez notamment :

- ▶ une page d'accueil animée par des articles en lien avec l'actualité régionale et nationale
- ▶ une rubrique présentant, un à un, les dispositifs régionaux ou nationaux pour lesquels la DRANE offre un accompagnement (ÉCLAT-BFC, GAR, Pix, Eléa, Magistère...),
- ▶ des dossiers thématiques en ligne sur des thématiques émergentes du numérique pour l'éducation (une version PDF de ces dossiers est téléchargeable).

Pour toute question ou besoin d'information supplémentaire,  
vous pouvez à tout moment vous rapprocher de votre contact privilégié à la DRANE :

**Floria DUFOUX**  
[floria.dufoux@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr](mailto:floria.dufoux@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr)  
03 80 44 89 27



RÉGION ACADEMIQUE  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

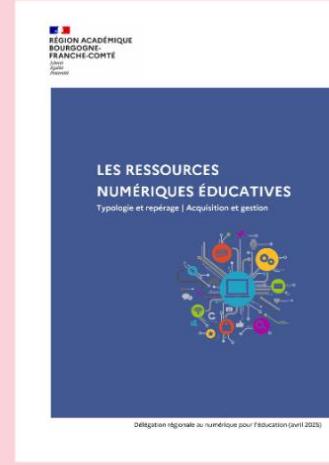
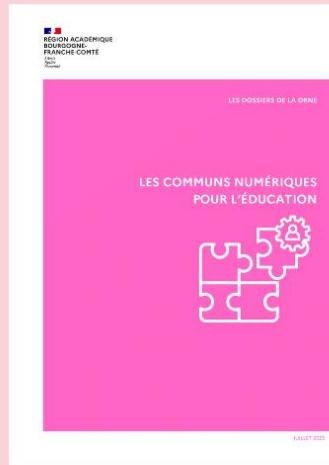
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Numérique pour l'éducation



# Des dossiers thématiques pour booster vos connaissances !

Communs numériques, données personnelles et vie privée, droit d'auteur, ressources numériques éducatives, ludification, droit à la déconnexion, les jeunes et l'illectronisme, le numérique au féminin...



**DRANE Bourgogne-Franche-Comté**  
Délégation régionale académique au numérique pour l'éducation  
Région académique Bourgogne-Franche-Comté

Site de Besançon  
5 rue du Général Sarrail  
25000 Besançon

Site de Dijon  
2G, rue du Général Delaborde  
BP 81921 21000 Dijon

Courriel : ce.drane@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr



Découvrez notre offre de service sur notre site Internet :  
<https://drne.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/>